

Paris le 28 mai 2020

Le Parlement a adopté l'application Stop Covid censée identifier les personnes côtoyées par un malade du Covid 19. Sa lancée est prévue début juin.

Le gouvernement le jure, l'application n'aura pas vocation à perdurer au-delà de la pandémie, l'Etat ne se transformera pas en Etat policier pour autant, ce n'est qu'un outil..

Alors certes, le code informatique sera publié, certes on nous dit que la géolocalisation ne sera pas utilisée...

Mais comment croire en ces déclarations dans ce contexte de remise en cause accru des libertés publiques ? Alors que les interdictions de manifester et la répression des manifestants se multiplient, alors que la répression syndicale reprend de plus belle, alors que la surveillance et le contrôle policier est de plus en plus prégnant (les verbalisations et les violences policières se sont multipliées dans les quartiers populaires durant le confinement, les drônes sont arrivés..et même le conseil d'Etat a dénoncé leur utilisation)?

Le risque sur les libertés, serait le prix à payer pour stopper l'épidémie? Ce serait un peu vite oublier la responsabilité du gouvernement dans la gestion de cette crise avec l'absence des masques, des tests quand il aurait fallu en avoir, sans parler du manque de place dans les hôpitaux.

On peut aussi se poser la question de la fiabilité d'une telle application, car il faudrait que 80% de la population l'utilise pour une réelle efficacité...ce qui est bien contradictoire avec le volontariat affiché. Mais parle t-on vraiment de volontariat quand celui-ci est déjà couplé à une véritable entreprise de culpabilisation (à la mode Lallement...) ?

Cédric O secrétaire d'Etat au numérique, défendant son projet a ainsi jugé que "priver les volontaires qui le souhaiteraient de cette application" revenait à "accepter les contaminations supplémentaires, les malades supplémentaires, les morts supplémentaires".

Voilà, demain à n'y pas douter, garder nos libertés, refuser une application qui sera le moyen de surveiller des militant-es, opposant-es, sera tout simplement criminel. CQFD